

Pépins : Pommes - Poires

Stades phénologiques

Nouaison-grossissement en poires

Nouaison en pommes



Evolution comparative de la phénologie : retard quasiment inexistant



Températures minimales : légères gelées localement

Ravageurs



Acarien rouge : seuil des 80% d'éclosion effectif, surveillez les parcelles



Hoplocampe du pommier : faible vol toujours en cours



Pucerons : croissance des colonies de pucerons cendrés



Carpocapse : début du vol



Eulia : intensité du vol en augmentation



Capua : faible vol sur plusieurs secteurs



Pandemis : faible vol localisé

Pathologies



Oïdium : dépassement de seuil localement

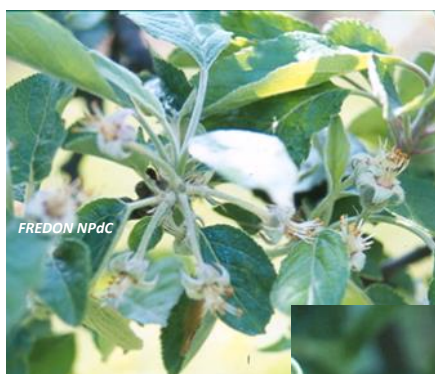


Tavelure : stocks d'ascospores projetables conséquents

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : fruits noués. Présence de carpocapse

Cerises : début du vol de la mouche de la cerise











Pépins : Pommès - Poires

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel

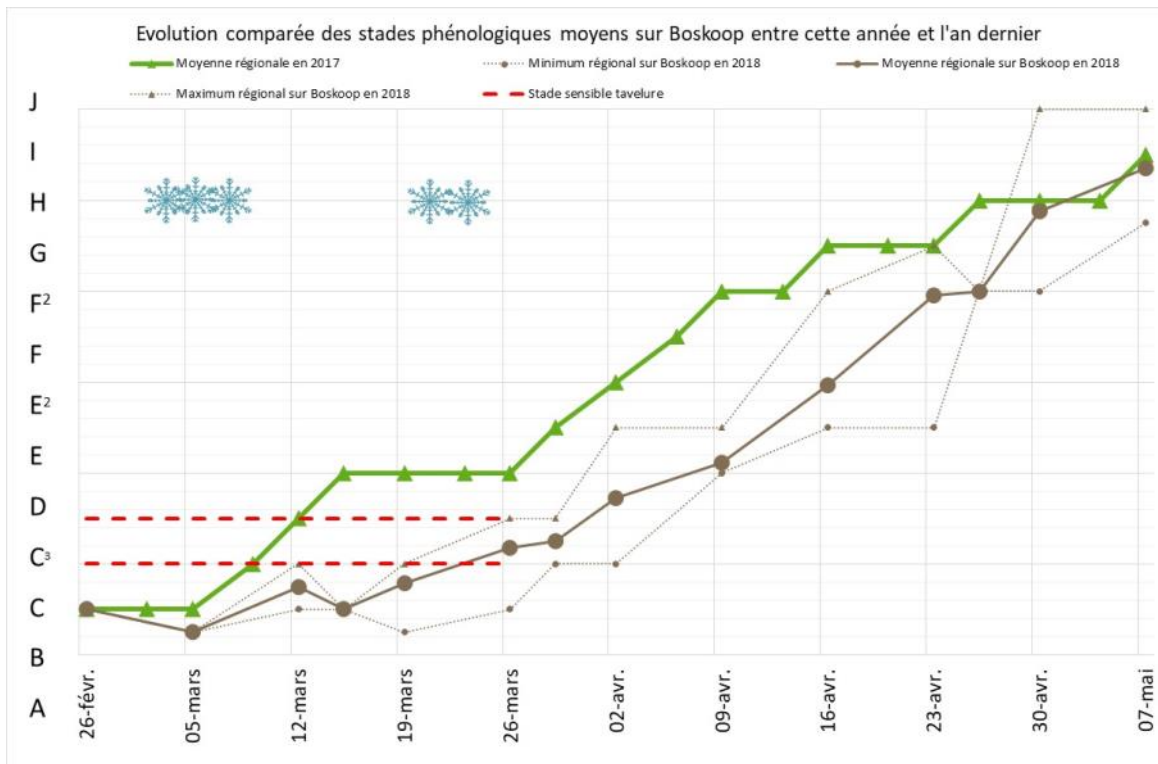


Postes d'observations	BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Flandre Maritime (59)							
	H -1,6°C	H -1,6°C	H -1,6°C	G -°C	G -°C	- -	- -
Flandre Intérieure (59-62)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Lille sud (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Montreuillois (62)							
	G -°C	F2 -1,8°C	G -°C	F2 -1,8°C	F2 -1,8°C	- -	H -1,5°C
La Bassée (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Hainaut (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Abbevillois (80-62)							
	J -°C	J -°C	J -°C	J -°C	- -	J -°C	J -°C
Arrageois (62)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Cambrais (59)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Avesnois (59)							
	I -1,6°C	I -1,6°C	- -	I -1,6°C	- -	I -1,0°C	J -°C

Postes d'observations	BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Amiénois (80)							
	I -1,6°C	H -1,6°C	- -	- -	- -	- -	I -1,0°C
Thiérache (59-02)							
	- -	G -°C	I -1,6°C	G -°C	- -	H -1,5°C	I -1,0°C
Pays de Bray (80-60)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Neslois (80-60-02)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
St Quentinnois (02)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Laonnois (02)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Montdidérien (80-60)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Beauvaisis (60)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Soissonnais (60-02)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Senlisien (60)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Omois (02)							
	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Evolution comparative de la phénologie

Les stades phénologiques ont poursuivi leur rapide évolution la semaine dernière, rattrapant ceux de l'an dernier à la même date.



Températures minimales



Les températures minimales observées au cours de la semaine dernière ont, localement, été négatives en fin de nuit.

Selon les prévisions de Météo France, les températures minimales pour les jours à venir devraient de nouveau baisser, sans pour autant générer des risques de gelées.

Pommes à cidre

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey	Bisquet	Marie Ménard	Idared
Thiérache (59-02)	G -°C	F2 -1,8°C	F2 -1,8°C	F2 -1,8°C	- -	- -	- -
Pays de Bray (80-60)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

RAVAGEURS



Acariens rouges

Etat des lieux

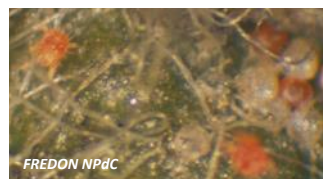
En parcelles sensibles, des niveaux d'occupation allant jusque 10% du feuillage ont de nouveau été enregistrés au cours de la semaine dernière dans le secteur Omois.

Analyses des risques,

Le dépassement du seuil des 80% d'éclosions de la population est effectif depuis la semaine dernière. Désormais les parcelles de classe 1 et 2 sont en période sensible face à ce ravageur.

Gestion des risques,

L'introduction d'acariens prédateurs (phytoséides) est une méthode reconnue pour contrôler ce type de ravageur en parcelle de pommier.



Adultes d'acariens rouges

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages d'œufs hivernaux (5 bourgeons de plus de 2 ans, sur 20 rameaux)

Classe 1 : plus de 60% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque important

Classe 2 : entre 30 et 60% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque modéré

Classe 3 : moins de 30% de bourgeons portant plus de 10 œufs : risque faible

Pucerons



Puceron cendré : A la faveur de l'augmentation des températures, les colonies de pucerons cendrés se sont développées ces derniers jours.

Le nombre de secteurs touchés augmente progressivement mais les niveaux d'infestation restent généralement en-deçà du seuil d'intervention.

Puceron lanigère : le ravageur n'a toujours pas été signalé en région pour le moment.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	5,3	↗			
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		0,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↗	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,5			0,0		
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)		0,5				
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	1,0	↗	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)						
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Hoplocampe du pommier

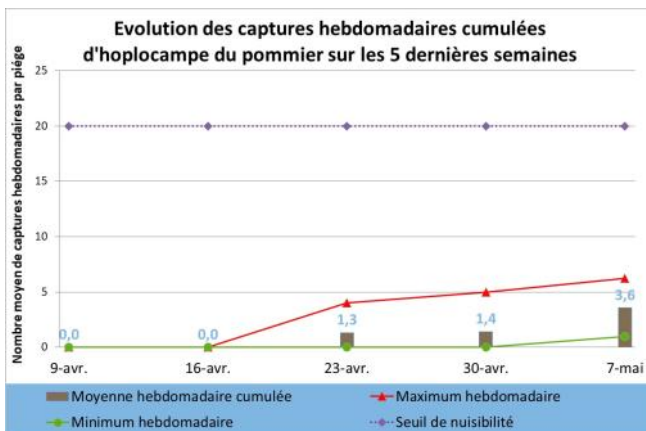


FREDON NPdC

Adulte d'hoplocampe du pommier

Le vol du ravageur se termine lentement (1 à 6 ravageurs/piège selon les sites). Les niveaux de populations sont toujours

relativement faibles. L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison. Selon les données collectées, ces moyennes vont actuellement de 2 à 13 selon les sites et n'atteignent donc pas le seuil d'intervention.



Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	1,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,1	6,3	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,0	4,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	3,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Hoplocampe du poirier



Aucune nouvelle capture n'a été signalée au cours des 15 derniers jours.

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison et sur base des dégâts de l'an dernier.

Avec la défloraison des dernière variétés, c'est une des périodes charnières dans le cycle du ravageur qui s'achève pour la semaine à venir d'où une évaluation du risque à un niveau élevé.



FREDON NPdC

Adulte d'hoplocampe du poirier

Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison et dégâts l'année précédente

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

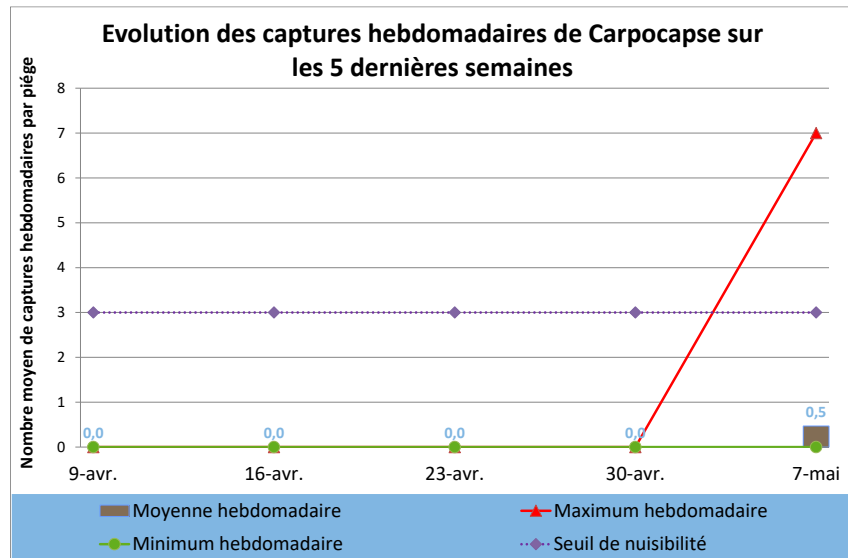
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Les premiers ravageurs ont été détectés ces derniers jours en Thiérache et Beauvaisis. Sur ce dernier secteur, les niveaux de captures atteints sont déjà supérieurs au seuil de nuisibilité (7 captures/piège).

Analyses des risques,

Si vos pièges à phéromone n'étaient pas encore en place en parcelles, veillez à les installer rapidement. Le vol des premiers adultes devrait s'étendre rapidement à toute la région, les températures annoncées par Météo France, pour les jours à venir, restant favorables au ravageur.

Nos prochains bulletins vous indiqueront les dates d'accouplements et de pontes potentiels. Ces dernières n'ont pas encore débuté.

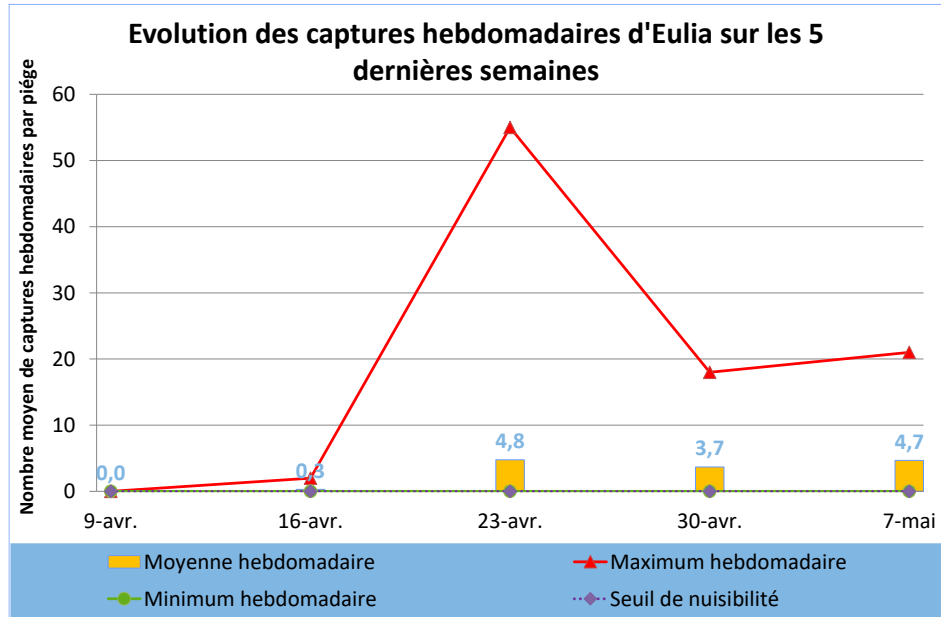
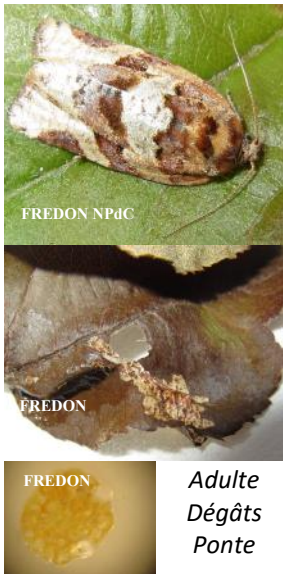
Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,3	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	7,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Du fait des températures plus chaudes en journée, le vol du ravageur s’est amplifié au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Même si les niveaux de captures ont significativement augmenté sur les parcelles déjà concernées par des captures les semaines précédentes, le vol du ravageur n’est pas encore généralisé à l’ensemble de la région.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n’a été constaté.

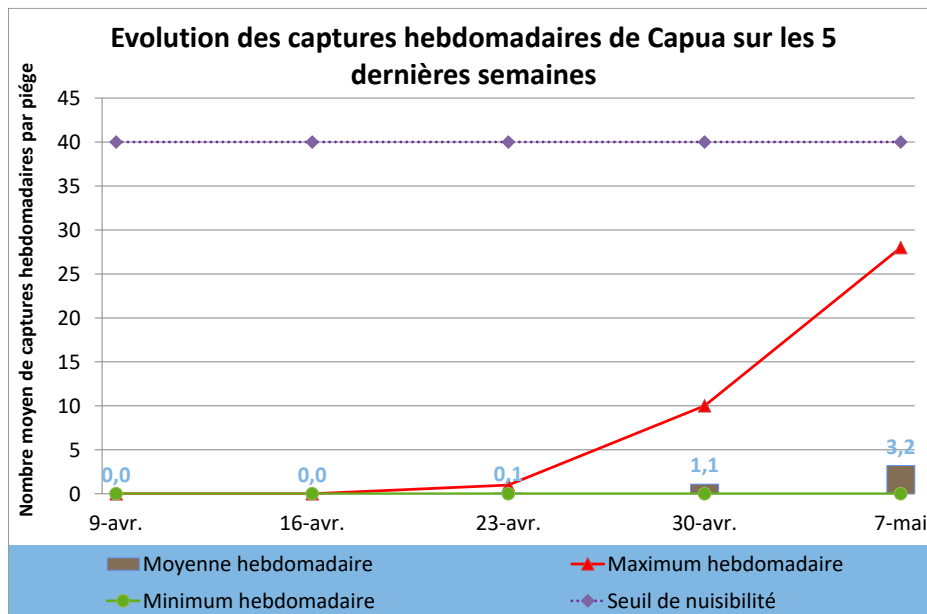
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,7	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	4,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	18,0		
Amiénois (80)	13,0	18,0	↗
Thiérache (59-02)	3,3	10,5	↗
Pays de Bray (80-60)	17,0	20,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	4,0	↗
Soissonnais (60-02)		1,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	10,0	5,0	↘

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n’est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur a été observé sur deux secteurs de la région au cours de la semaine dernière (Thiérache et Senlisien), selon des niveaux faibles (1 capture/piège) à moyens (28 captures/piège).

Analyses des risques,

Il s'agit des premiers individus capturés cette saison, sur un nombre réduit de parcelles. Pour le moment, les niveaux de captures sont encore loin des seuils de nuisibilité. Une surveillance attentive des pièges est donc de mise désormais.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0		
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,0	28,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)		1,0	
Omois (02)	0,0	0,0	↔

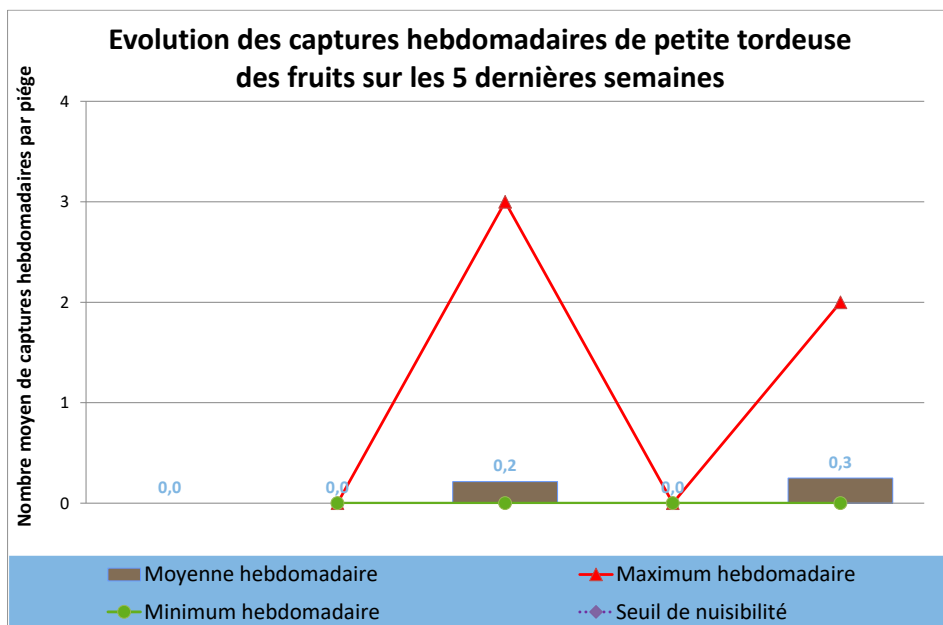
Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur se poursuit doucement. Les secteurs du Beauvaisis, de l'Omois et de l'Amiénois, non encore concernés, signalent des captures ces derniers jours.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	17,0		
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	12,0	↗
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	1,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	1,0	↗

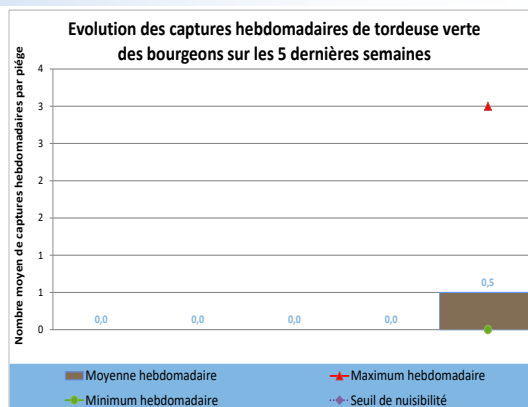
Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Autres lépidoptères en bref

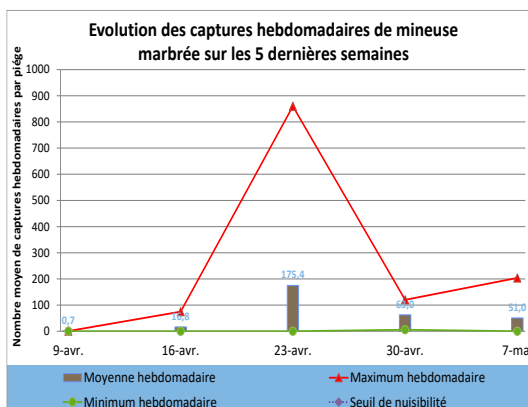
Tordeuse verte des bourgeons

Le vol du ravageur a débuté très localement sur la région. Pour le moment, quelques captures ont été enregistrées sur le secteur de l'Amiénois au cours de la semaine dernière.



Mineuse marbrée

Le premier vol du ravageur se termine doucement. Les niveaux de captures moyens sont encore en baisse, même si, du fait de températures clémentes, ils ont marqué une légère hausse en Thiérache.

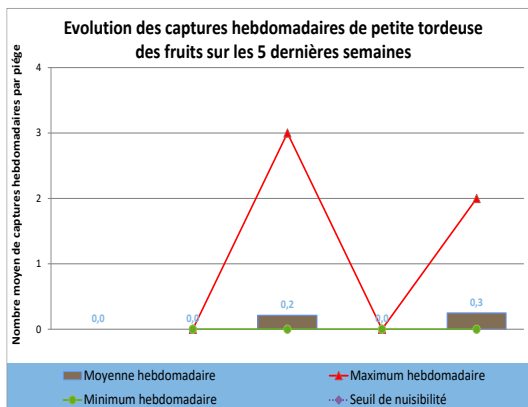


Petite tordeuse des fruits

Le vol du ravageur se poursuit dans quelques secteurs : Amiénois, Thiérache.

Quelques rares individus ont été capturés au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

Carpocapse



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les températures plus douces enregistrées au cours de la semaine dernière ont favorisé le développement de la maladie en parcelle. De ce fait, à l'échelle régionale, les niveaux de contaminations et le nombre de secteurs touchés ont augmenté.

Analyses des risques,

Un dépassement de seuil a été enregistré au cours de la semaine dernière sur le secteur de la Flandre Intérieure. Les autres secteurs restent peu ou pas touchés.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) restent de mise et limitent les risques de recontaminations au sein du verger.

Attention à la croissance d'activité de la maladie du fait de conditions météorologiques à venir douces et humides (selon les prévisions de Météo-France).

La gestion de l'oïdium est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	7,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	2,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,1	0,3	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,1		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Aucune période de contamination n'a été détectée depuis le 4 mai. Des stocks d'ascospores conséquents se sont constitués depuis les dernière pluies (4 mai).

Analyses des risques,

Des précipitations pourraient localement être enregistrées à partir de ce soir. Elles pourraient permettre la libération des stocks d'ascospores. Ces derniers sont, à ce jour, de 13,76% en moyenne, variant selon les secteurs de 9,89% à 18,10%.

Le tableau ci-dessous vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Gestion des risques,

Actuellement, il n'est pas trop tard pour avoir une action sur le lit de feuilles, source des contaminations de l'année. [Cf. étude TransBioFruit P54-55](#), « les principales clés du verger bio transfrontalier ».

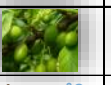
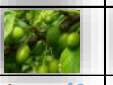
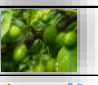
Modélisation Tavelure

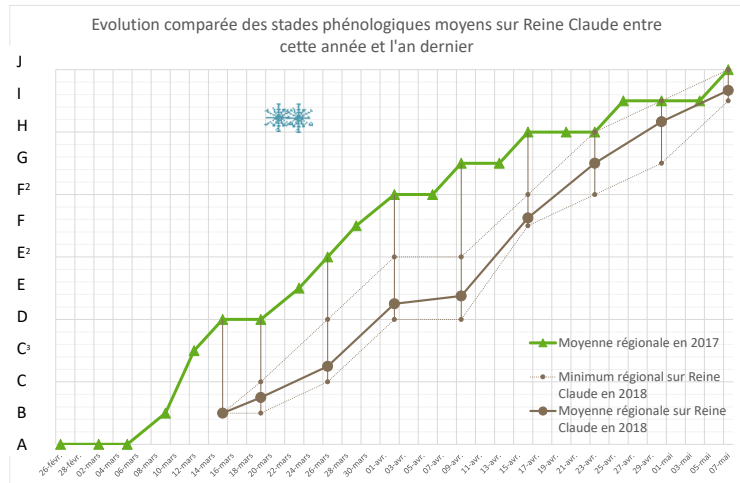
Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour	
Flandre Maritime (59)					78,15	11,70
Flandre Intérieure (59-62)					77,11	13,50
Lille Sud (59)					80,37	11,48
Montreuillois (62)					76,56	12,17
La Bassée (59)					78,62	12,11
Hainaut (59)					79,70	12,56
Abbevillois (80-62)					75,10	9,89
Arrageois (62)					77,51	10,79
Cambrésis (59)					77,77	14,56
Avesnois (59)					79,19	14,19
Amiénois (80)					62,67	16,67
Thiérache (59-02)					77,67	13,06
Pays de Bray (80-60)					69,51	13,18
Neslois (80-60-02)					67,00	17,31
St Quentinnois (02)					71,84	15,02
Laonnois (02)					70,91	15,66
Montdidérien (80-60)					64,17	18,10
Beauvaisis (60)					72,99	12,42
Soissonnais (60-02)					73,84	14,84
Senlisien (60)					75,64	14,51
Omois (02)					74,95	15,24

Prunes

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Reine Claude	Mirabelle	Quetsche
Flandre Intérieure (59-62)	- -	- -	- -
Montreuillois (62)	-0,5°C	- -	-0,5°C
Abbevilleois (80-62)	- -	- -	- -
Avesnois (59)	 J -°C	 J -°C	 J -°C
Thiérache (59-02)	- -	- -	- -
Neslois (80-60-02)	- -	- -	- -
Montdidérien (80-60)	- -	- -	- -



Carpocapse



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur a été constaté dans plusieurs parcelles régionales au cours des derniers jours (Thiérache). Pour le moment, les niveaux de captures sont relativement faibles (1 à 2 ravageurs/piège).

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

Actuellement, il s'agit de quelques individus recensés. Attention cependant à bien vérifier la nature des captures dans les pièges. Des confusions sont possibles avec d'autres espèces également attirées par la phéromone.



NB. Stades phénologiques toutes espèces fruitières

-°C : pas de référence acquise pour le stade phénologique

- pas de données locales pour la variété

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur a débuté en région, selon nos derniers suivis. Pour le moment, il s'agit des tous premiers individus (1 en moyenne par piège), observés.

Analyses des risques,

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elles commencent à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Réseaux BSV AF

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs.

Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier de sessions de formation à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et de la fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :



pour la Somme, l'Oise, l'Aisne
Maneno BIRUKE au 03 22 33 67 12
mbiruke.fredonpic@orange.fr

ou

pour le Nord et le Pas de Calais
Ludovic TOURNANT au
03.21.08.62.90
ludovic.tournant@fredon-npdc.com

Informations pratiques

☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf-nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)